

Un descendant de Dorothée de Talleyrand-Périgord joue un rôle important dans l'affaire Dreyfus

Indépendamment de la violente polémique générée par le passé de son réalisateur, le film "j'accuse" est pour moi l'occasion de vous signaler qu'un descendant de la Duchesse de Dino a joué un rôle important dans le processus judiciaire qui a conduit à la réhabilitation du Capitaine Dreyfus.

En septembre 1825 Talleyrand, Dorothée et la princesse Tyskiewicz quittèrent Valençay pour entreprendre un long voyage annonçant à leur entourage qu'«ils avaient décidé de passer l'automne et l'hiver en Provence »> (source Lacour-Gayet). Celui-ci, les conduisit d'abord, à Genève, puis à Marseille ville dans laquelle ils arrivèrent le 28 octobre 1825 ; ils y demeurèrent jusqu'à la mi-janvier 1826, date de leur départ pour Hyères où ils séjournèrent jusqu'à la mi-février 1826, pour aller ensuite à Nice où ils ne séjournèrent que peu de temps puis de revenir sur Paris le 27 mars.

La raison principale de ce périple dans le sud-est de la France était de permettre à Dorothée de Dino de mettre au monde<<Clandestinement>> (André Beau) le 23 janvier 1826 à dix heures du soir une petite fille, enregistrée à l'état civil de la ville de Toulon sous le nom de Julie Zulmé, mais dont la naissance ne fut déclarée par le Dr Fleury (le médecin qui accoucha Dorothée) que deux jours après (le 25 janvier 1826) ; le registre de l'Etat-Civil de la ville de Toulon où est enregistrée la naissance de l'enfant est consultable en ligne, aux archives départementales du Var.

De patientes recherches menées par des historiens locaux, aboutirent à une présomption de paternité de l'enfant en la personne d'un marquis ou comte de Mornay<< parmi trois membres de cette dernière famille>> (Sources André beau et Emmanuel Davin)).

Ce n'était pas la première fois qu'un voyage dissimulait une naissance clandestine. Cela s'était déjà produit une fois lors de la naissance (Dessale Marie -Henriette, née le 15 septembre 1816 à Bourbon l'Archambault) de l'enfant qui était le fruit de son escapade amoureuse à Vienne avec le major Clam. Cela se reproduira à nouveau en 1827(elle voyageait seule cette fois, se rendant, après un séjour à Neris les bains, ensuite à Luchon, puis en Bigorre) où elle accoucha à Bordeaux, le 10 septembre 1827, de l'enfant né de ses amours avec Théobald Piscatory.

Qu'est-devenue l'enfant dont la naissance fut à l'origine de ce voyage ?

D'après M Emmanuel Davin la petite Julie Zulmé a eu deux tuteurs : Le Dr Jean André Fleury, médecin en chef de la marine, qui a assisté Dorothée lors de son accouchement et qui devint le premier tuteur de l'enfant jusqu'en 1835 date de son décès (10 juillet), auquel succéda dans cette fonction M Auguste-Hyppolite-Alexandre Reynaud Commissaire de première classe de la Marine Elle épousa à Toulon, le 17 janvier 1842 (à l'âge de 16 ans) le Dr Joseph-Evariste-Laurent Bertulus (10 août 1809- 9 février 1881) chirurgien de seconde classe de la Marine (âgé de 32 an).

Après un premier enfant mort-né, le couple en eût 3 autres :

-Marie-Thérèse-Anne-Dorothée, mariée en première nocces au Lieutenant de vaisseau Emmanuel-Charles Eveillard (1831-1880) et en secondes nocces à M René Emond.(Source E Davin et Généanet)

-Adèle-Marguerite-Sophie (née le 24 mai 1851 à Marseille mais dont on ne connaît pas la date du décès) qui épousa M Albert Stiéglitz(1844-1924) (Idem Source E Davin et Généanet)

-Paul (Né le 24 mai 1851 à Marseille, Décédé le 15 janvier 1917 - PARIS , à l'âge de 65 ans)), qui devint conseiller à la Cour d'Appel de Paris et qui épousa Inès Blanc de Lanautte d'Hauterive (Idem E Davin et Généanet).

C'est ce petit-fils de Dorothée qui fut un des protagonistes et faillit, être une victime de la féroce bataille judiciaire qui innocentait le capitaine Dreyfus et conduisit à sa réhabilitation.

Après avoir été avocat à la Cour d'appel d'Aix (1874-1877), substitut du procureur de la République à Barcelonnette (1877), Brignoles (1877) puis à Draguignan (1879), procureur à Barcelonnette puis à Grasse (1880), juge d'instruction à Nice (1883), conseiller à la Cour de Chambéry (1884), juge à Paris (1890) (Source Philippe Oriol), Paul Bertulus était juge d'instruction à Paris depuis 1893.lorsque éclatât "l'Affaire Dreyfus"

Sa première apparition dans l'Affaire fut, fin 1897 lorsque le Général de Brigade Georges Pellieux, commandant militaire du département de la Seine, qui ne se cachait pas de son farouche antisémitisme, reçut l'ordre d'enquêter sur Esterhazy, identifié par le Colonel Piquart comme le véritable espion ; cet officier de haut rang sollicita l'avis de Paul Bertulus sur le dossier, demande à laquelle celui-ci n'accéda pas (d'après Philippe Oriol c'est sur l'avis du garde des Sceaux que le magistrat avait informé de la sollicitation).

C'est en janvier 1898, qu'il fut chargé d'instruire la plainte en faux déposée par le colonel Picquart le 10 novembre 1897 au sujet de documents falsifiés établis pour enrayer l'enquête menée cet officier

supérieur qui, si elle allait à son terme, aboutirait inéluctablement à mettre en évidence que l'instruction avait été menée << avec une partialité et une légèreté criminelles >> (P Oriol), et engendrerait un scandale colossal qui toucherait l'armée (dont la réputation et le prestige étaient sérieusement entamées depuis la lamentable débâcle de la guerre de 1870) mais aussi les milieux politiques.

Magistrat honnête et probe, Paul Bertulus se heurta à sa hiérarchie qui sous la pression du gouvernement qui voulait étouffer l'affaire, "souhaitait" que les résultats de son instruction débouchassent sur des conclusions radicalement différentes de celles vers lesquelles elles s'orientaient. Il fut dessaisi par la chambre des mises en accusation de ses enquêtes qui menaçaient de révéler les machinations opérées au ministère de la Guerre contre Dreyfus et Picquart ; mais la Cour de cassation annula l'ordonnance de dessaisissement et lui restitua sa compétence à instruire le dossier.

Bien qu'il fut attaqué violemment par l'état-major, les partisans d'Esterhazy, qu'il fut traîné dans la boue par une partie de la presse tomba dans l'ignominie en le couvrant d'injures (en le qualifiant de << faussaire, d'homme du syndicat, de valet des juifs >> (P Oriol)) et généralement par tous les "antidreyfusards", ce magistrat intègre, convaincu de l'innocence de Dreyfus continua courageusement son travail.

Il sera nommé le 30 décembre 1899 (après la grâce présidentielle du capitaine Dreyfus mais avant sa réhabilitation par la cour de cassation en 1906) conseiller à la Cour d'appel de Paris.